

AVIS

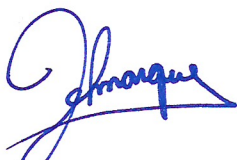
Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 19 avril 2024, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation supplémentaire suivant à l'occasion des travaux de réaménagement de la route de Luxembourg (RN 7) à Bereldange :

DEPLACEMENT temporaire d'un arrêt d'autobus

Du vendredi 19 avril 2024 de 14.00 heures jusqu'au vendredi 10 mai 2024 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'emplacement pour autobus dans la route de Luxembourg, devant la maison numéro 24, est déplacé devant la maison numéro 16.

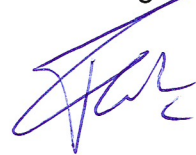
Walferdange, le 19 avril 2024.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber